

Coffret de rangement pour boîtiers connectiques/automatismes

PRÉPARATION DE LA POSE

Outils nécessaires



IMPÉRATIFS



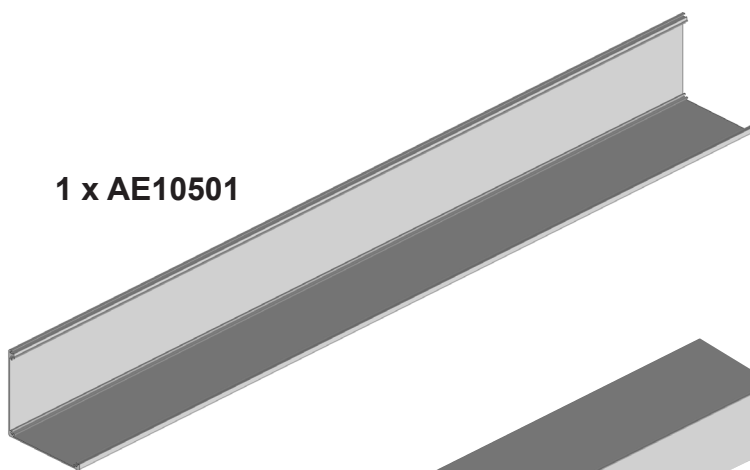
ATTENTION, Lire complètement les indications ci-dessous avant de commencer à poser votre pergola. Votre sécurité en dépend.

AVANT DE DÉBUTER LA POSE, vérifier le contenu des colis reçus si un élément vous interpelle ou serait manquant pendant cette vérification, contacter notre service technique au plus vite (ne pas monter la structure si des éléments sont défectueux.)



Vérifier la planéité de votre mur. Dans le cas d'un mur creux ou bombé, effectuer un calage solide du coffre mural afin d'obtenir un alignement correct.

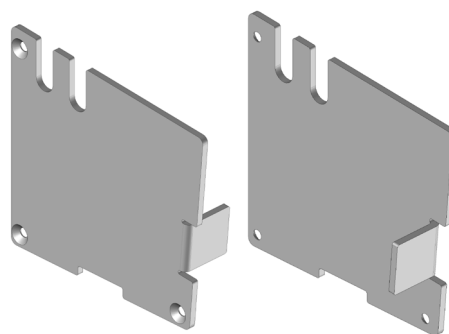
1 x AE10501



1 x AE11502



2 x EBJ105
1 Droite + 1 Gauche



2 x DIN7504N-ST3.5X16mm

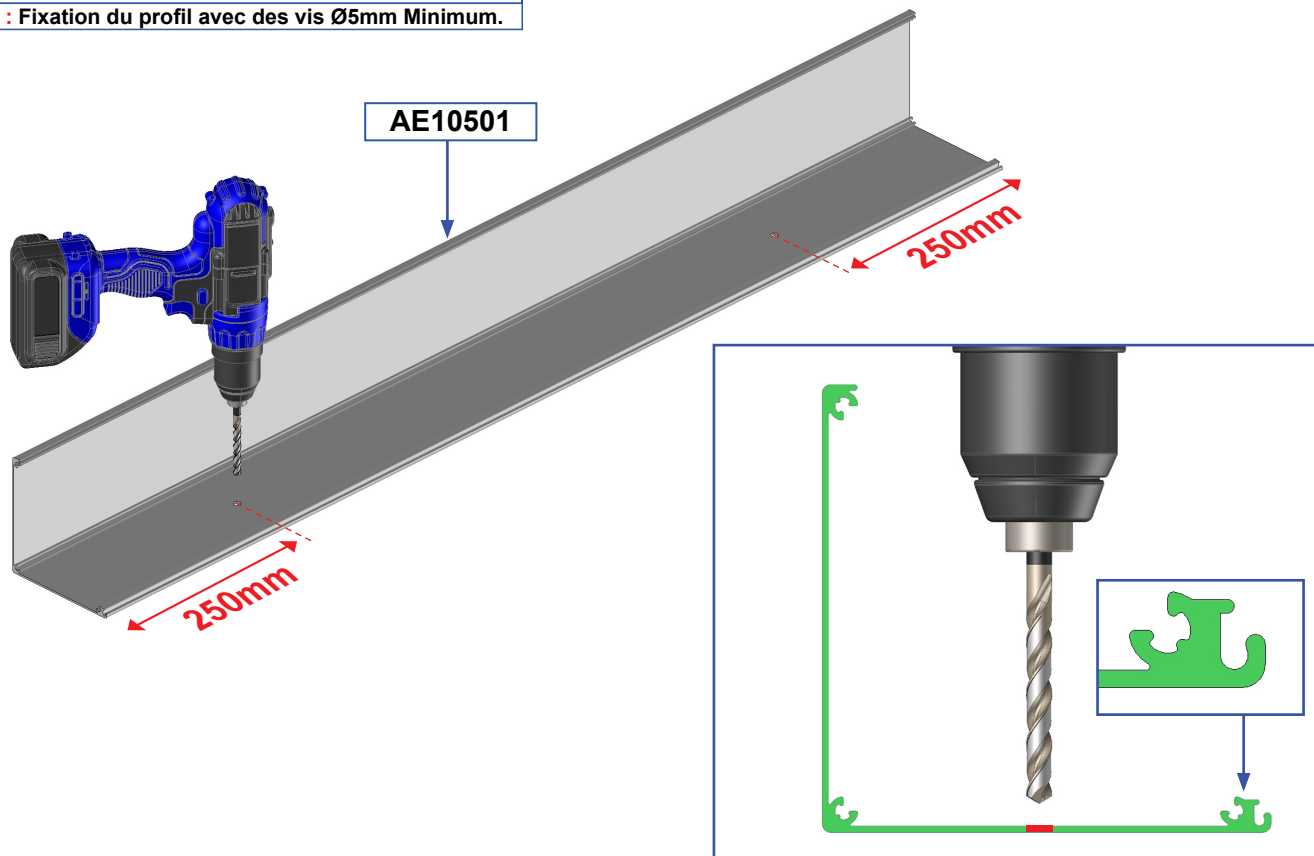


6 x ISO14586ST4.2x25mm

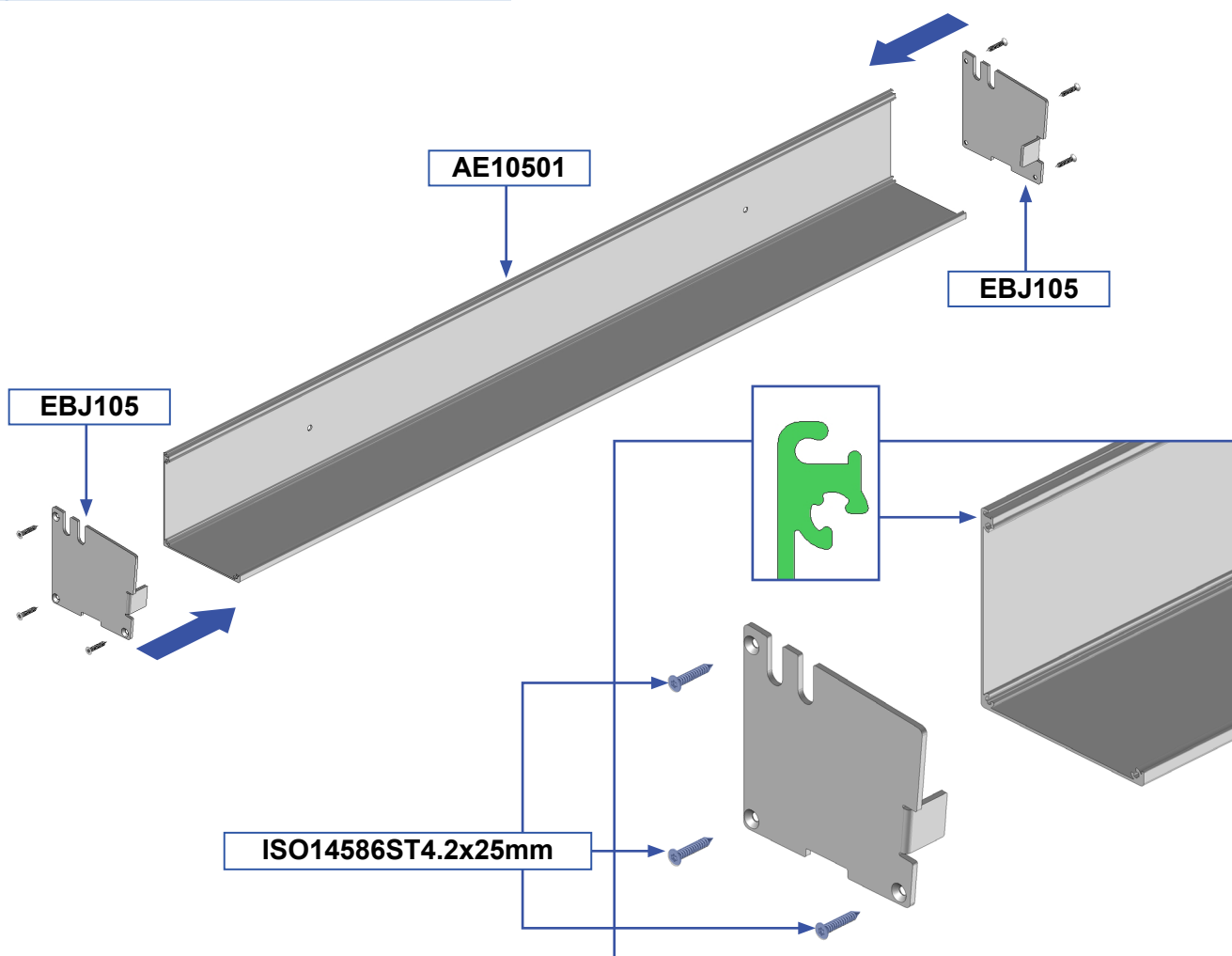


1 Percer le profil support AE10501.

Note : Fixation du profil avec des vis Ø5mm Minimum.

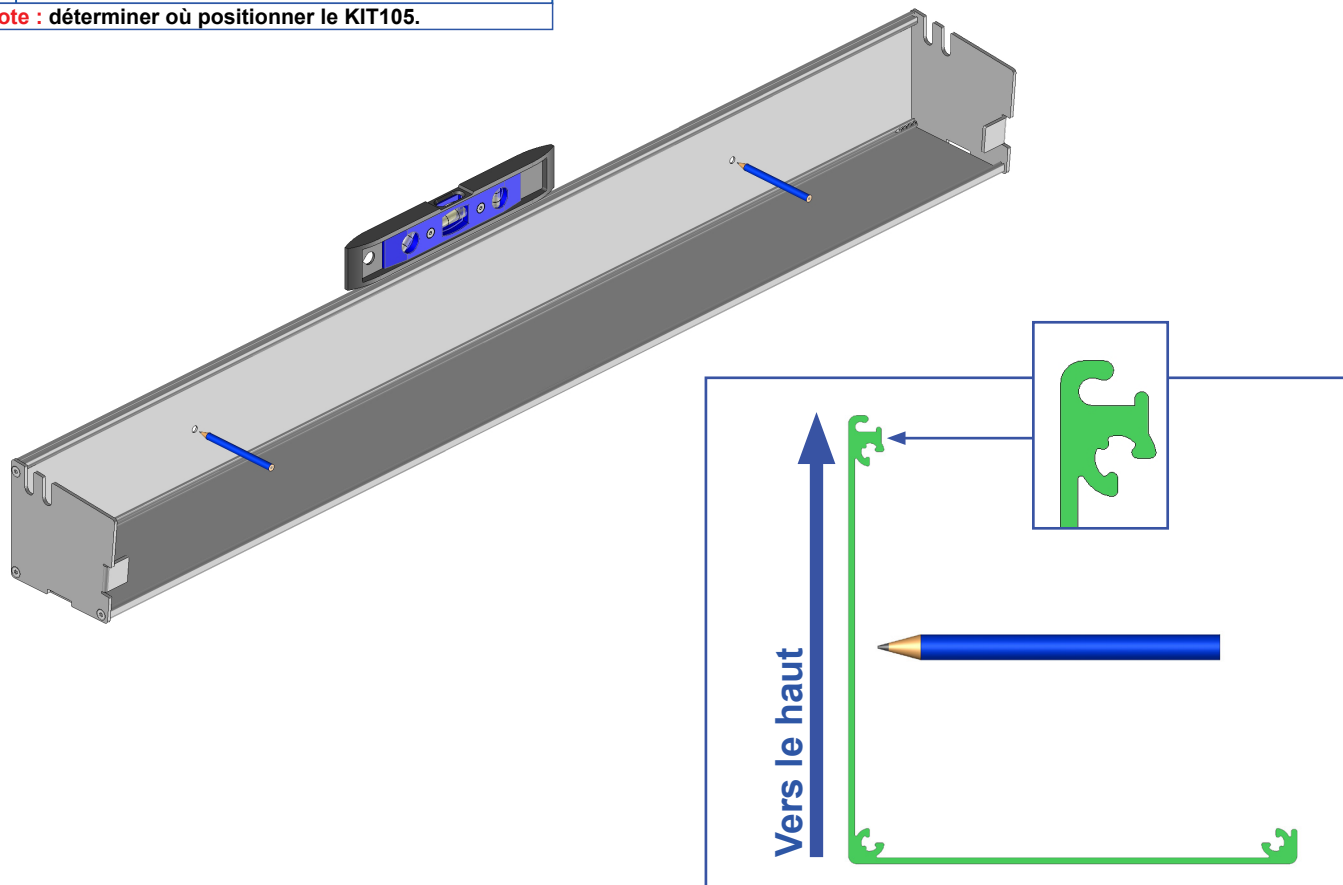


2 Assembler les bouchons.



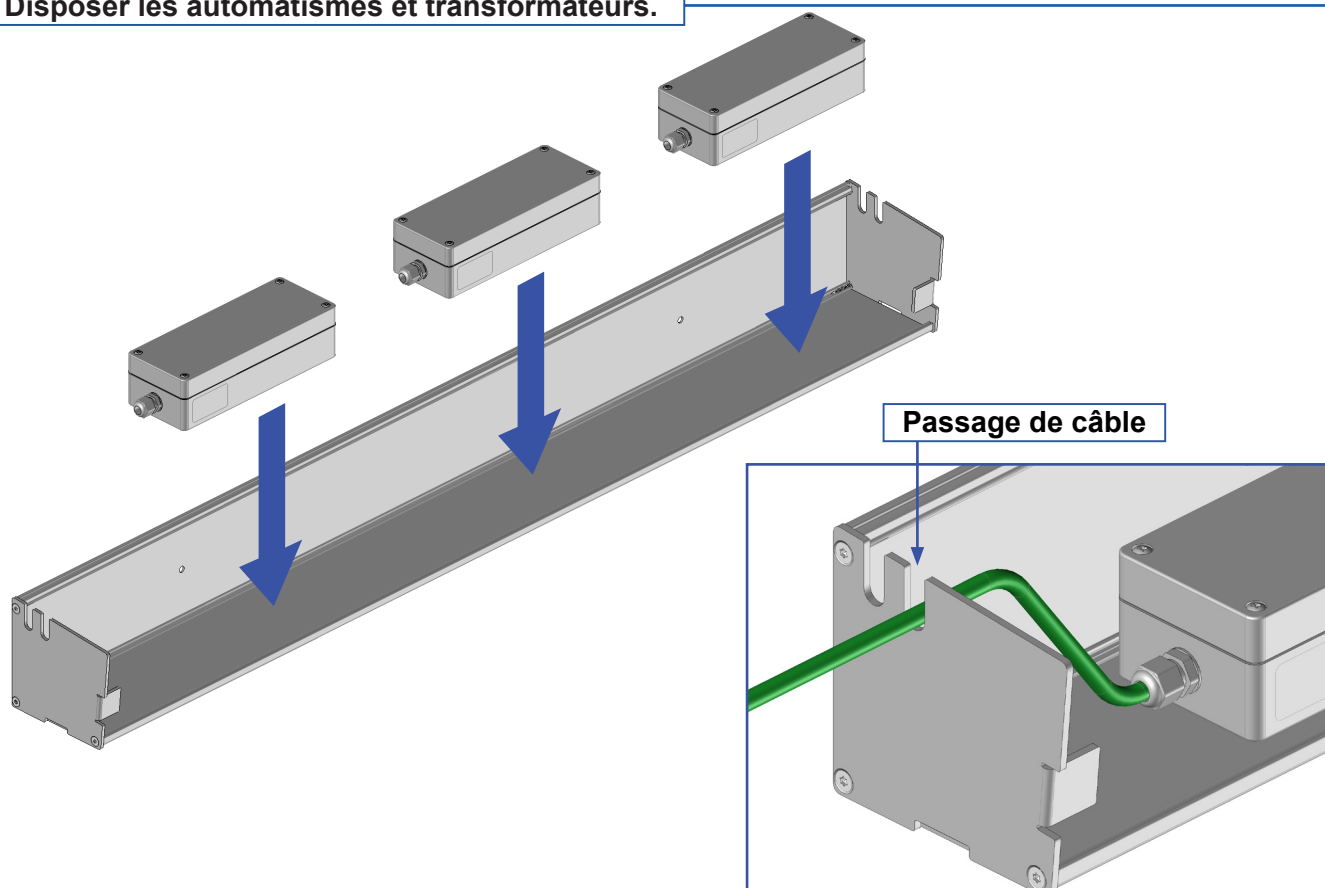
3 Fixation du profil support.

Note : déterminer où positionner le KIT105.

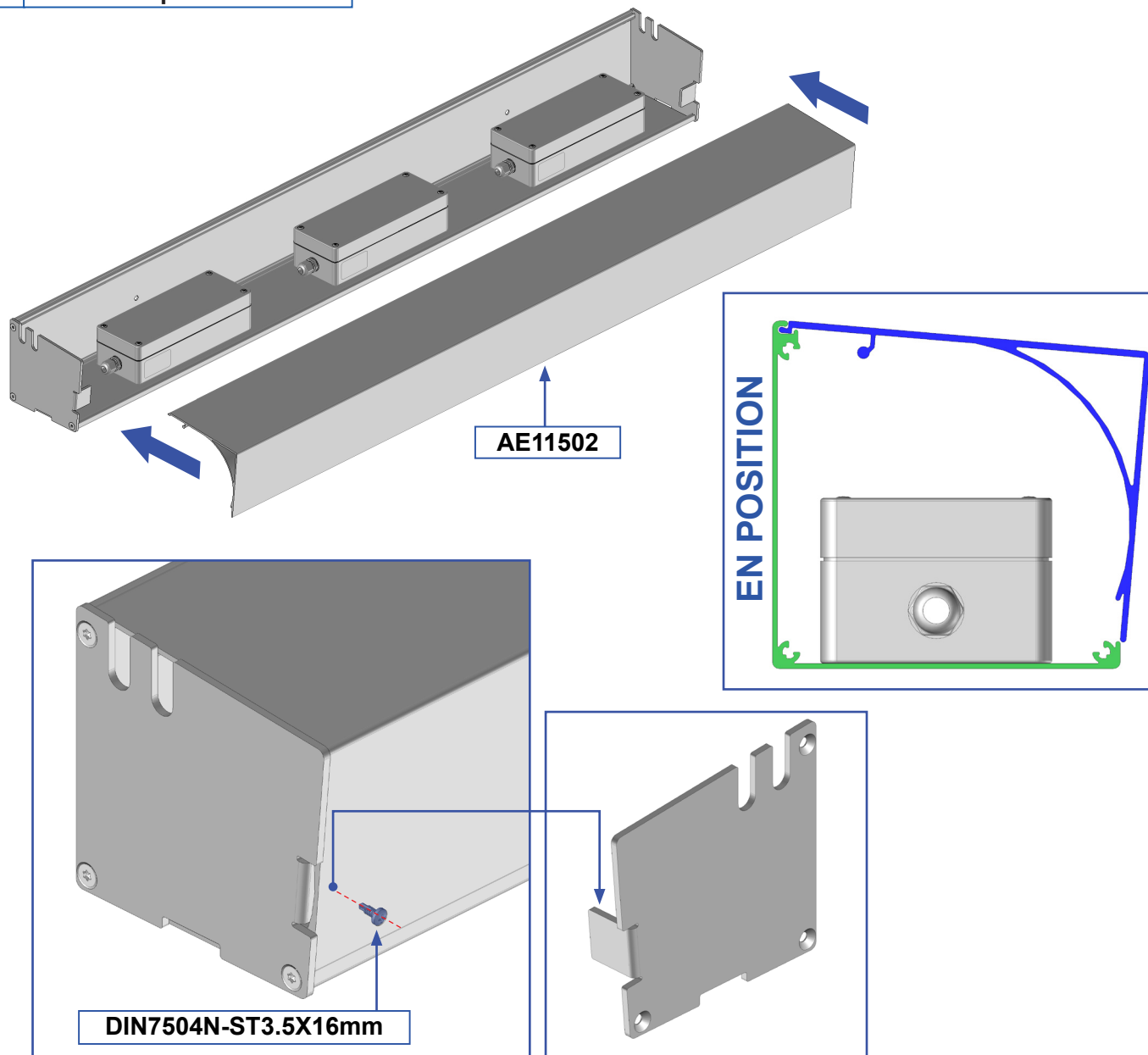


Adapter la fixation à la nature du mur. Fixation avec des vis Ø5mm Minimum. Kit de vis et rondelle non fournis. Dans le cas d'installation à l'aide d'un kit de scellement chimique, se référer aux instructions d'utilisation du produit utilisé.

4 Disposer les automatismes et transformateurs.



5 Pose du capot de finition.



GARANTIE

► Durée

La durée de garantie (mécanisme, traitement de surface) est consentie pour une durée de 5 ans.

La période de garantie court à compter de la date d'achat du produit (date mentionnée sur la preuve d'achat - ticket de caisse ou facture).

La garantie ne s'applique que sur présentation de la preuve d'achat.

L'application de la garantie n'a pas pour effet de prolonger sa durée.

► Modalité d'application de la garantie

La garantie couvre tous problèmes rencontrés dans l'utilisation du produit pour tous événements prévus et non exclus par la garantie commerciale et ce dans la limite de la durée de garantie.

Pour faire l'objet d'un accord de prise en charge sous garantie, le produit doit avoir été installé conformément aux règles de l'art et n'avoir fait l'objet d'aucune utilisation anormale telle que :

- Entretien insuffisant ou non conforme aux préconisations ci-jointe «Nettoyage et Entretien»
- Utilisation des produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs
- Choc, casse ou fausse Manœuvre
- Endommagement par des corps étrangers (sables, limailles, etc.)
- Endommagement suite au raccordement à une ligne électrique non-conforme

Cette liste n'étant pas exhaustive, pour connaître la liste des incidents «susceptibles de déclencher la garantie» et ceux «excluant la garantie» veuillez consulter les encarts ci-contre.

La garantie est limitée à la remise en état ou au remplacement de la pièce reconnue défectueuse ou responsable du mauvais fonctionnement de l'appareil, par une pièce identique.

La garantie ne couvre, en aucun cas, les frais de déplacement et les dommages directs et indirects. Elle ne prend également pas en charge les frais de dépose et repose du produit objet de la demande de garantie excepté dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie légale des vices cachés.

**5ans
Garantie**

Incident susceptibles de déclencher la Garantie

Défauts constatés	Type d'incidents	Commentaires
Général	- Pièces défectueuses.	
	- Défauts de matière.....	Bavures, manque de matière, fissures, craquelures, déformations.
	- Défauts de finition.....	Défauts de laquage, teintes.

Expédition pièces détachées :

- 72h après réception dans nos locaux pour les moteurs et automatismes.
- 72h pour expédition autres pièces détachées. (hors armature générale).
- Les réexpéditions sont à la charge de l'usine de fabrication
- Les produits seront expédiés à la charge du client et vous seront retournés gratuitement.

Causes d'exclusion de la Garantie

Défauts constatés	Type d'incidents	Commentaires
Général	- Composants défectueux.....	Suite à une installation ou une utilisation non-conforme
	- Produits soudés ou bradés.	
	- Usure normale du KIT105.....	Salissures, dégradation liées à différents facteurs de pollutions.
	- Tout litige de choc.....	Rayures, manque de pièces, salissures, accrocs et déchirures de l'acquisition d'un produit sans son emballage d'origine
	- Les dégradations.....	Liées à toute négligence, vandalisme, chute d'objet, brûlures quelconques, vent violents, nettoyage avec un produit non conforme.
	- Produit modifiés.....	Adjonction ou remplacement de pièces autres que celles vendues par l'usine de fabrication.
	- Utilisation professionnelle du KIT105.	